

NOUVEAU SOCLE SOCIAL COMMUN

MUTUELLE 2^{ème} REUNION DE NÉGOCIATION

LES PRIORITÉS POUR LA CFE-CGC :

- ✓ **Maintien du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés du groupe Renault sans distinction catégorielle se traduisant par :**
 - La prise en charge du PMSS par l'entreprise à 100%.
 - La prise en charge par l'entreprise de l'augmentation de la cotisation lors du passage dans ce nouveau dispositif (environ 2500 personnes).
- ✓ **Une complémentaire Santé au même prix que la Mutuelle Renault Santé mais avec de meilleures prestations dans le régime de base.**
- ✓ **Conservation d'un organisme mutualiste responsable et équilibré.**
- ✓ **Clause de revoyure afin de pouvoir réajuster le système par rapport à nos estimations actuelles.**
- ✓ **La place au dialogue social local pour les filiales en écart trop important :**
 - Retail Renault Group à intégrer dans un 2^{ème} temps par rapport à leurs spécificités
 - Renault Software Labs pour retravailler le contenu des prestations / leur complémentaire santé actuelle.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Retour 2^{ème} séance de négociation

Le 14 octobre s'est tenue la 2^{ème} réunion de négociation sur la complémentaire santé. La CFE-CGC a été force de propositions afin de défendre les droits des salariés. La complémentaire santé est un des piliers de notre système de santé. Cette négociation est pour nous le moyen de faire bénéficier à l'ensemble des salariés du groupe d'une mutuelle commune, sans surcoût et des prestations d'un meilleur niveau.

CALENDRIER DES NÉGOCIATIONS

Le 24 octobre 2022 : dernière réunion de négociation, les thèmes qui devraient être évoqués seront la préservation des ressources des salariés, les options et le régime des retraités sur la mutuelle avant mise en signature de l'accord.

Le 3 novembre 2022 : 1^{ère} réunion de négociation sur la prévoyance.

Le 16 novembre 2022 : 2^{ème} réunion de négociation sur la prévoyance.

Le 02 décembre 2022 : 3^{ème} réunion de négociation sur la prévoyance.

Le 15 décembre 2022 : dernière réunion de négociation sur la prévoyance avant mise en signature de l'accord.

La CFE-CGC, 1^{ère} organisation du Groupe Renault France, DÉFENDRA L'INTERÊT COLLECTIF DE TOUS LES SALARIÉS.

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr

SOCLE SOCIAL COMMUN, MUTUELLE GROUPE POUR TOUTES ET TOUS SANS SURCÔUT



Les différentes mutuelles autres que Renault Santé sont pour la plupart déficitaires. Il est de notre devoir de protéger l'ensemble des salariés du groupe, via l'intégration dans la mutuelle Renault santé, **sans surcoût**.

À savoir

Le Bulletin Officiel de la Sécurité Social a annoncé le 10 Octobre 2022 une importante augmentation du PMSS (plafond mensuel de la sécurité social) **de 6.9%**

Si ce taux s'applique réellement, celui-ci aurait pour conséquence une hausse des cotisations. C'est la raison pour laquelle la CFE-CGC demande sa prise en charge à 100% par l'employeur.

AUGMENTATION DES PRESTATIONS : SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DIRECTION



L'objectif de la CFE-CGC est d'améliorer le taux de couverture afin de faire baisser le reste à charge pour chaque salarié.

Les postes des plus gros restes à charge sont les suivants :

- ✓ **La chambre particulière**
- ✓ **La maternité**
- ✓ **Les consultations de spécialistes**
- ✓ **Les médecines douces**
- ✓ **L'optique et le dentaire**

Les propositions de la CFE-CGC seront responsables afin de trouver le bon compromis prestations et équilibre du régime.

Pour la CFE-CGC, la dernière séance sera déterminante afin de trouver un nouveau dispositif permettant d'obtenir une nouvelle complémentaire santé égalitaire, avec des prestations d'un meilleur niveau, tout en ne pénalisant pas le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés du Groupe.



**RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr**